Saint Pierre EN FAUCIGNY *Au carrefour de la ville et de la nature*

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE SAINT PIERRE EN FAUCIGNY (Haute-Savoie)

Nombre de Conseillers :

en exercice	29
présents	22
votants	27

OBJET :

N°DCM2023-02

Election de 2 Adjoints supplémentaires

Certifié exécutoire

Télétransmis en Sous Préfecture le 09/02/2023

Publié le 09/02/2023

Le Maire,
Marin GAILLARD

MAIRIE de SAINT-PIERRE-en-FAUCIGNY 74 (Haute-Savoie)

L'an deux mille vingt trois -----
le deux février à dix-neuf heures le Conseil Municipal de la commune de SAINT-PIERRE-EN-FAUCIGNY (74),
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en Mairie sous la présidence de M. Marin GAILLARD, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 26 janvier 2023

PRESENTS : **Marin GAILLARD (Maire, Président) ;** Valérie BOUVIER, Daniel BUFFLIER, Laurence PARROT-SCHOPPHOFF, Eddi ETIENNE, Guy DUJOURD'HUI, Jean-Claude BESSON, Jocelyne BURNIER, Martine PLANTAZ, Dominique CORNET, Anne-Dominique AUDEY, Dominique SAULNIER, Hervé MILESI, Jean-Philippe LANSARD, Stéphane BOUVARD, Laure CHESSEL-BUTTAY, Gaëlle RANGHIERO, Arnaud BOUVARD, Fernand METRAL, Alexandre PESSEY-GIROD, Alexandre CHUARD, Valentin VAUDEY.

ABSENTS REPRÉSENTÉS procurations : François GONON, Véronique COTTON, Valérie CHAUVIGNÉ, Sandrine PALUMBO, Stéphanie CONTAT.

ABSENTS : Nicolas TRUBERT, Léa LUTTRINGER (excusée).

SECRETAIRE : Gaëlle RANGHIERO est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que par délibération n°DCM2023-01 du 02 février 2023, le Conseil Municipal a décidé de créer deux postes d'adjoints supplémentaires, portant à six le nombre des adjoints.

Conformément à l'article L 2122-7 du CGCT, les adjoints sont élus à bulletin secret, au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

Un bureau électoral doit être composé avec un secrétaire et deux assesseurs.

- Le Conseil Municipal désigne Fernand METRAL et Alexandre PESSEY-GIROD pour remplir les fonctions d'assesseurs avec Gaëlle RANGHIERO comme secrétaire ;
- 5 mn sont laissées pour le dépôt des listes de candidats auprès du Maire ;
- Une liste est déposée portant les noms de Martine PLANTAZ et Guy DUJOURD'HUI ;
- Il est ensuite procédé à l'élection des adjoints supplémentaires ;

1er tour de scrutin :

- Nombre de votants : 27
- Suffrages exprimés : 27
- Majorité absolue : 15
- Liste Martine PLANTAZ / Guy DUJOURD'HUI : 13 – «CONTRE » : 14

2ème tour de scrutin :

- Nombre de votants : 27
- Suffrages exprimés : 27
- Majorité absolue : 15
- Liste Martine PLANTAZ / Guy DUJOURD'HUI : 12 – «CONTRE » : 14 ; Abstention : 1

3ème tour de scrutin :

- Nombre de votants : 27
- Suffrages exprimés : 27
- Majorité absolue : 15
- Liste Martine PLANTAZ / Guy DUJOURD'HUI : 16 – «CONTRE » : 11

➢ Sont proclamés adjoints et immédiatement installés :

5ème Adjointe : Martine PLANTAZ
6ème Adjoint : Guy DUJOURD'HUI

La feuille de proclamation et le tableau du Conseil Municipal modifiés sont joints à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,
Marin GAILLARD

La Secrétaire,
Gaëlle RANGHIERO

MAIRIE de ST-PIERRE-en-FAUCIGNY (Haute-Savoie)